



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

En application des articles L 2121-7 et suivants du code général des collectivités territoriales, la Maire convoque le conseil municipal à se réunir en séance publique ordinaire le :

Le vendredi 11 septembre 2026
À 19 h 00 en Salle du Conseil d'Aurons

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 juillet 2026 ;
- 2- Approbation de la convention avec la Métropole Aix-Marseille-Provence dans le cadre du dispositif d'attribution de fonds de concours ;
- 3- Détermination des bénéficiaires du CNAS ;
- 4- Approbation de la convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'ONF ;
- 5- Choix d'un prestataire pour l'installation d'une caméra de vidéoprotection avec dispositif de lecture des plaques d'immatriculation à l'entrée des Pinèdes ;
- 6- Création d'un emploi permanent d'agent de médiathèque à temps non complet (15 heures hebdomadaires) et renouvellement d'un agent contractuel – article L. 332-8, 3° du Code général de la fonction publique ;
- 7- Location des illuminations de Noël 2026 – Choix du prestataire.

Informations de Mme la Maire :

- Tarifs régie
- Course Octobre Rose
- Dépôts sauvages
- Demande de renouvellement d'autorisation du système de vidéoprotection auprès de la préfecture
- Dés-imperméabilisation de la cour de l'école
- Décision 2026-02 (Candélabres)

La Maire d'AURONS,
Sophie KERNEN



Affiché le : 7 septembre 2026